



RÉUNION D'INFORMATION POUR LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

-

27 JANVIER 2021

Ordre du jour:

1. Présentation de DLPP
2. LEI
3. Domaine bancaire
 1. Nouvelles collectes (Rémunération, Rentimmo, Credit Hab, Ruba) – planning + infos carte visite
 2. Infos planning 3.0, 3.1
4. Domaine assurance : ORPS, ENS S2, Changements majeurs, revue 2020 S2



1 PRÉSENTATION DU DLPP

Contexte DU PROJET

- Modernisation du système d'information du SG ACPR et plus particulièrement son application de collecte des données prudentielles.
- Depuis Juillet 2020, la nouvelle application de collecte des données prudentielles (DLPP) a fait l'objet de nombreux tests et a notamment été expérimentée grâce à la mise en place d'une double alimentation entre l'ancien et le nouveau système.



LES ÉVOLUTIONS DU COMPTE RENDU DE TRAITEMENT

- Auparavant vous receviez au maximum 3 Comptes Rendus de Traitement de type .XML, au fil de l'eau. Ainsi qu'un Compte Rendu de Collecte (CRC), le lendemain de votre dépôt.
- Dorénavant vous recevrez uniquement un Compte Rendu de Traitement au format .zip, au fil de l'eau, composé de 3 fichiers : .XML, .HTML et .XLSX.
 - **Compte rendu au format .XML et .HTML** : Récapitulatif de l'ensemble des résultats des contrôles de type « XBRL », « filing rules » et « validation rules », appliqués à la remise.
 - **Compte rendu au format .XSLX** : Correspond à la vue métier (ensemble des états de la remise), contenant les résultats des contrôles de type « XBRL », « filing rules » et « validation rules », appliqués à la remise.
- Sauf dans les cas où la remise tombe en anomalie XBRL ou erreur calendrier (1.6.a¹). Le CRT sera alors composé de 2 fichiers : .XML, .HTML.
- Recevez par mail une notification dès lors qu'un Compte Rendu de Traitement est déposé dans le portail Onegate.



LE CRT AU FORMAT .XML

Structure du CRT au format .XML

Le CRT au format .XML se découpe comme suit :

- La balise **<tablesreport>** permet de visualiser la **liste de tous les états attendus** avec les informations suivantes : statut de remise, filing indicator, nature (obligatoire ou optionnel), tableau alimenté et le statut de validation des contrôles « validation rules », par rapport à la remise contrôlée.
- La balise **<ixtr:xbrl-validation>** restitue le résultat des contrôles par rapport à la **norme XBRL 2.1**. En cas d'anomalie, les faits et contextes en erreur sont listés.
- La balise **<customValidation>** permet de visualiser les **résultats des contrôles filing rules**. Dans cette balise, accédez au détail des contrôles filing rules appliqués à la remise. Et pour chacun d'eux, accédez à leur sévérité et statut de validation. En cas d'anomalie, accédez au détail des faits et contextes impliqués.
- La balise **<errorList>** (selon le namespace) permet de visualiser les **résultats des contrôles de faits dupliqués** et de **dimension XBRL**. En cas d'anomalie, la liste des faits dupliqués, les faits et contextes en erreur sont listés.
- La balise **<ixofr:orphanFacts>** permet de visualiser les résultats des contrôles des faits **orphelins¹** (filing rule). En cas d'anomalie, les faits orphelins sont listés dans cette balise.
- La balise **<ixfxr:assertionList >** permet de visualiser les **résultats des contrôles validation rules** et leur **sévérité**. Lorsque les contrôles sont en anomalie, accédez au détail des faits impliqués.



LE CRT AU FORMAT .HTML

Structure du CRT au format .HTML

Le CRT au format .HTML se découpe comme suit :

- Le pavé « **Summury** » permet d'avoir le **statut d'intégration** de la remise.
- Le pavé « **Tables report** » permet de visualiser **la liste de tous les états attendus** avec les informations suivantes : statut de remise, filing indicator, tableau alimenté et le statut de validation des contrôles « validation rules », par rapport à la remise contrôlée.
- Le pavé « **Validations** » permet d'avoir une vision d'ensemble des **résultats des contrôles** appliqués à la remise (XBRL, filing rules, validation rules).
- Le pavé « **Details** » permet d'accéder aux **faits et contextes** impliqués, lorsque des contrôles sont en anomalie.



LE CRT AU FORMAT .XLSX

1	Résumé	Valeur
Identifiant	XXXXX	
Period	2020-09-30	
Schema reference	http://www.eba.europa.eu/eu/efixbri/crr/fws/ae/cir-680-2014/2018-03-31/mod/ae_ind.xsd	
Denomination	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	
File Name	NOM DU FICHIER	
2	Validation	Statut
XBRL 2.1	OK	
XML Schema 1.1	OK	
XBRL Dimensions 1.0	OK	
Duplicate Facts	OK	
XBRL Calculation	OK	
Formula 1.0	NOK	
Custom validations	OK	
Orphan facts	OK	
Taxonomy Validation	OK	
3	Document	Statut
A0001 - Nature of Report (AE)	OK	
F3201 - Asset encumbrance: Encumbrance overview	OK	
F3202 - Asset encumbrance: Encumbrance overview	NOK	
F3204 - Asset encumbrance: Sources of encumbrance	NOK	
F3300 - Asset encumbrance: Maturity data	OK	

Un projet de traduction en Français est en cours. Les CRT .XLSX seront disponibles en Français quelques mois après la mise en production du nouveau système.

Structure du CRT au format .XLSX

Le CRT .XLSX contient plusieurs onglets :

- Un onglet « Résumé », véritable index de navigation permettant d'identifier les résultats des contrôles appliqués à la remise et de consulter les états remis.
- Des onglets correspondant aux états remis par l'établissement.

1) **Pavé « Résumé »** : Identité de l'établissement.

2) **Pavé « Validation »** : Résultats des contrôles appliqués à l'instance.

Contrôles XBRL :

- XBRL 2.1
- XML Schéma 1.1
- XBRL Dimension 1.0

Contrôles Validation rules :

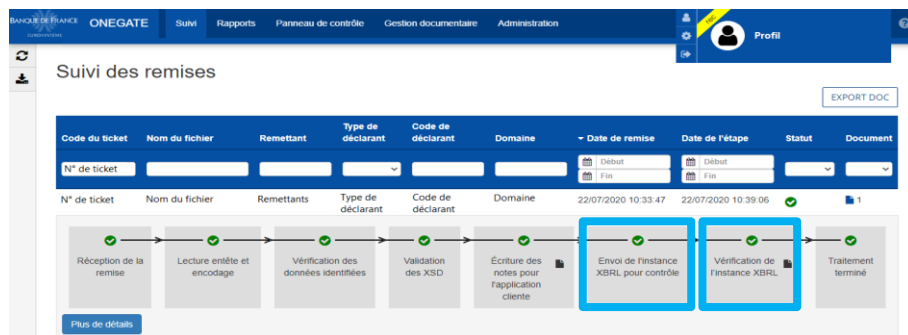
- Formula 1.0

Contrôles Filing rules :

- Duplicate Facts
- Custom validation
- Orphan facts

3) **Pavé « Document »** : liste des états remis dans l'instance XBRL et résultats des contrôles « validation rule ».

LES ÉVOLUTIONS DU PORTAIL ONEGATE



Renommage des différentes étapes de traitement de l'instance

L'étape « Envoi de l'instance XBRL à SURFI » est remplacée par « Envoi de l'instance XBRL pour contrôle ».

Les 3 étapes « Vérification structure XBRL », « Vérification cohérence XBRL » et « Vérification formule XBRL » sont remplacées par une seule étape « Vérification de l'instance XBRL ».

LES ÉVOLUTIONS DU PORTAIL ONEGATE

ONEGATE Suivi des remises

Code du ticket	Nom du fichier	Remettant	Type de déclarant	Code de déclarant	Domaine	Date de remise	Date de l'étape	Statut	Document
N° de ticket						22/07/2020 10:33:47	22/07/2020 10:39:06	✓	
N° de ticket	Nom du fichier	Remettants	Type de déclarant	Code de déclarant	Domaine				
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Réception de la remise	Lecture entière et encodage	Vérification des données identifiées	Validation des XSD	Écriture des notes pour l'application cliente	Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	Vérification de l'instance XBRL	Traitement terminé		

Plus de détails

Exemple : résultat d'intégration d'une remise, au format.XML

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
ValidationResultRequest xmlns="http://www.onegate.banque-france.fr" step="CHECK_XBRL_STRUCT" status="OK" ogInstId="1289487-1" cu
<rules>
  <rule code="VALIDATION" status="OK">
    <description>L'instance XBRL est validée</description>
  </rule>
</rules>
/ValidationResultRequest
```

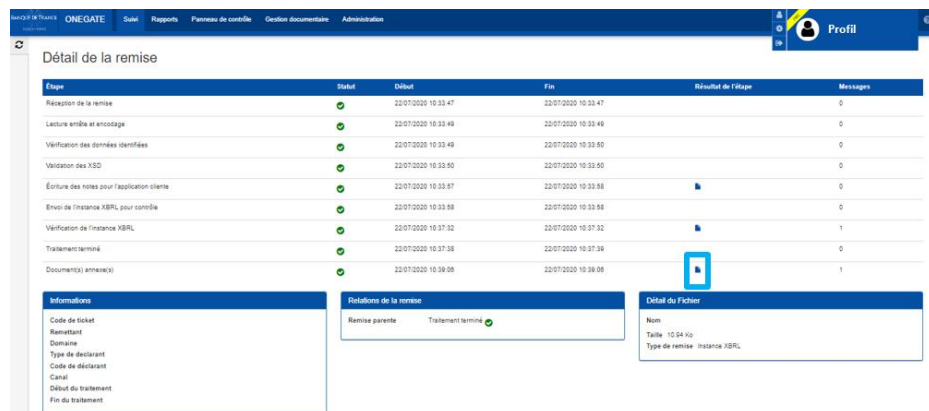
Accès au Compte Rendu de Traitement au format .zip

Dans le menu « Suivi des remises », exportez le Compte Rendu de Traitement au format .zip (comprenant 3 CRT .XML, .HTML et .XLSX), en cliquant sur le bouton  via la colonne « Document ».

Accès au résultat d'intégration de la remise dans l'application DLPP, au format .XML

Dans le menu « Suivi des remises », exportez le résultat d'intégration de la remise dans l'application DLPP, en cliquant sur l'icône  au sein de l'étape « Vérification de l'instance XBRL ».

LES ÉVOLUTIONS DU PORTAIL ONEGATE



Étape	Statut	Début	Fin	Résultat de l'étape	Messages
Réception de la remise	✓	22/07/2020 10:33:47	22/07/2020 10:33:47		0
Lecture en-tête et encodage	✓	22/07/2020 10:33:49	22/07/2020 10:33:49		0
Vérification des données identifiées	✓	22/07/2020 10:33:49	22/07/2020 10:33:50		0
Vérification des XSD	✓	22/07/2020 10:33:50	22/07/2020 10:33:50		0
Écriture des notes pour l'application client	✓	22/07/2020 10:33:57	22/07/2020 10:33:58		0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	22/07/2020 10:33:58	22/07/2020 10:33:58		0
Vérification de l'instance XBRL	✓	22/07/2020 10:37:32	22/07/2020 10:37:32		1
Traitement terminé	✓	22/07/2020 10:37:38	22/07/2020 10:37:39		0
Document(s) annexé(s)	✓	22/07/2020 10:39:08	22/07/2020 10:39:08		1

Informations
Code de ticket
Remettant
Destataire
Type de déclarant
Code de déclarant
Canal
Début du traitement
Fin du traitement

Relations de la remise
Remise parente: Traitement terminé ✓

Détail du fichier
Nom
Taille: 10 54 Ko
Type de remise: Instance XBRL

Accès au Compte Rendu de Traitement au format .zip

En cliquant sur le numéro du ticket ou le bouton « Plus de détails » accédez à l'écran « Détail de la remise ».

Accédez aux différentes étapes de traitement de la remise et exportez le Compte Rendu de Traitement au format .zip (comprenant 3 CRT .XML, .HTML et .XLSX), en cliquant sur le bouton  des document(s) annexe(s).

LES ÉVOLUTIONS DU PORTAIL ONEGATE

Récupération des documents liés à une remise via le flux P6

Le flux P6 comprend un ensemble de webservices accessibles aux remettants A2A, permettant la gestion documentaire et le suivi des remises.

Actuellement, pour chaque ticket, avec les API suivantes :

- « Suivi des remises » (méthode Submissions), vous récupérez trois Comptes Rendus de Traitement au format .XML (contrôles de structure, de cohérence et formules).
- « Gestion Documentaire » (méthode DocumentDeclarerDomain), vous récupérez le Compte Rendu de Collecte.

Dorénavant, pour chaque ticket, avec les API suivantes :

- « Suivi des remises » (méthode Submissions), vous récupérerez le résultat d'intégration de la remise au format .XML.
- « Gestion Documentaire » (méthode DocumentSubmission) ou « Suivi des remises » (méthode Submissions), vous récupérerez le Compte Rendu de Traitement au format .zip comprenant trois fichiers (.XML, .HTML, .XLSX).



LES REMISES À ZÈLE ASSURANTIELLES ET BANCAIRES

ÉTABLISSEMENTS ASSURANTIELS

- Les remises à zèle (non attendues) ne sont pas acceptées par la nouvelle application DLPP, quel que soit le point d'entrée, sauf pour la collecte bureautique ci-dessous.

Collecte bureautique

- Une nouvelle collecte bureautique a été créée « 2016-I-16_ART3 » afin de vous permettre d'y déposer vos remises bureautiques non attendues (remises à zèle).

ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

- Les états remis à zèle (non attendus) ne sont pas acceptés par la nouvelle application DLPP, quel que soit le point d'entrée, sauf pour le reporting SURFI.

Le reporting SURFI

- Dans le cas où vous ne remettez que des états non attendus, votre remise sera rejetée, car celle-ci doit contenir au moins un état attendu.

Vous recevrez alors, dans votre compte rendu de traitement, le message d'erreur : « Erreur calendrier » et devrez resoumettre votre instance XBRL avec au moins un état attendu.



2. LEI « LEGAL ENTITY IDENTIFIER »

- Passage à l'identifiant LEI à compter de décembre 2021
 - Les identifiants « CIB / SIREN » seront remplacés par le LEI pour tous les assujettis effectuant des dépôts sur le portail ONEGATE à compter de l'échéance de décembre 2021.
 - A noter que toutes les déclarations correctives portant sur des arrêtés antérieurs à décembre 2021 effectués en 2022 continueront à être identifiées sur les identifiants CIB/SIREN



2. LEI « LEGAL ENTITY IDENTIFIER »

- Le succursales peuvent désormais disposer d'un LEI qui leur est propre comme le confère le ROC Policy.
- Pour rappel l'INSEE est un des organismes habilité à délivrer un LEI
- Suite à l'obtention d'un LEI les assujettis doivent le déclarer à l'ACPR via le portail DIGITAL
- Un Cahier des charges précisant les modalités de déclaration du LEI dans les futures remises est disponible sur le site eSURFI



2. LEI « LEGAL ENTITY IDENTIFIER »

- État des lieux au 22 janvier :
- 121 établissements bancaires principalement des succursales.
- 34 organismes d'assurances

Ne disposent pas encore de LEI dans nos registres.

2. LEI « LEGAL ENTITY IDENTIFIER »

- Exemple du changement d'identification des remises au format XBRL
 - Prenons l'exemple d'une banque X, dont le CIB est 12345. Un contexte de remise pour cet établissement est aujourd'hui déclaré ainsi :

```
<xbrli:context id="CI8">  
  <xbrli:entity>  
    <xbrli:identifiant scheme="http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi_banc/reporting/cib">12345</xbrli:identifiant>  
  </xbrli:entity>  
</xbrli:context>
```

- Le LEI de la banque X est 12345678901234567811, les contextes de ses remises se présenteront alors sous la

```
<xbrli:context id="CI8">  
  <xbrli:entity>  
    <xbrli:identifiant scheme="http://standards.iso.org/iso/17442">12345678901234567811</xbrli:identifiant>  
  </xbrli:entity>  
</xbrli:context>
```




3 DOMAINE BANCAIRE

- Taxonomie EBA CRR 2.10

Rémunération :

Pour rappel, la taxonomie CRR 2.10 intègre 2 nouveaux points d'entrée « rem » et « rem_he » qu'il conviendra d'utiliser pour les déclarations 2020.



3 DOMAINE BANCAIRE

■ Taxonomie EBA CRR 3.0

- Première date d'arrêté : 30/06/2021
- Publication : janvier 2021 (mise à jour mineure le 14 janvier) (phase 1, hors MREL/TLAC)
- Prise en compte de la réglementation CRR2/CRD5 et BRRD2
- Changements techniques
 - Modification de l'architecture de la taxonomie pour une modification facilitée de la sévérité des assertions
 - Uniformisation des coordonnées DPM : 4 chiffres
 - Métrique pi445 : decimalItemType -> percentItemType



3 DOMAINE BANCAIRE

- Taxonomie EBA CRR 3.1
 - Première date d'arrêté : 30/09/2021
 - Publication : attendue pour le premier trimestre 2021
 - Nouveau reporting pour les sociétés d'investissement
 - Mise à jour
 - FRTB
 - SBP (à confirmer)
 - Résolution (à confirmer)



3 DOMAINE BANCAIRE

- Reporting RUBA applicable à partir de 01/2022 :

Planning taxonomie RUBA 1.0.0 :

- ☐ **Novembre 2020** : Publication de la draft 1 (sans les contrôles).
 - ☐ **Fin Janvier 2021** : Publication de la draft 2 (avec les contrôles INTRA).
 - ☐ **Début mars 2021** : Publication de la version officielle 1.0.0 (avec l'ensemble des contrôles) en fonction de la publication des textes réglementaires.
 - ☐ **Juillet 2021** : Publication hotfix 1.0.1 (retours contrôles).
- Mise à disposition, dans la prochaine publication RUBA « draft 2 », d'un fichier de transcodification SURFI/RUBA présentant, pour chaque élément, la définition SURFI et RUBA afin de faciliter le passage à la nouvelle codification taxonomique.



3 DOMAINE BANCAIRE

■ CREDITHAB :

- En décembre 2020, le **Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF)** a décidé de procéder à certains ajustements de sa **recommandation** instaurant une limitation du taux d'effort et de la maturité des nouveaux crédits immobiliers résidentiels en France.
- En conséquence, le reporting CREDITHAB doit être revu. **Une nouvelle instruction devrait paraître début février.**
- La nouvelle version du tableau CREDITHAB serait remise au format Excel jusqu'à l'échéance du 30 septembre 2021 puis au format XBRL avec remises rétroactives sur l'année 2021. **Une nouvelle taxonomie serait donc publiée en juin 2021.**



3 DOMAINE BANCAIRE

■ RENT_IMMO

- L’instruction 2020-I-04, relative au suivi de la **rentabilité des crédits immobiliers en France** a été publiée le 03/04/2020.
- La taxonomie **CREDITIMMO V2.2.0** a été publiée en version finale le 11 décembre 2020.
- Cette taxonomie entrera en application à compter de l’échéance du 31 mars 2021 pour la production de crédits nouveaux et les renégociations et du 30 juin 2021 pour l’encours.



3. DOMAINE BANCAIRE

- Planning prévisionnel de mise à disposition des Cartes de Visites

COLLECTE	Mise à disposition des Cartes de Visites
RENT_IMMO	Février 2021
REMUNERATION_12.2020	Mars 2021
CREDITHAB	4 ^{ème} trimestre 2021 suite au décalage des nouveaux assujettissements à 2022
RUBA	4 ^{ème} trimestre 2021



3 DOMAINE BANQUE

Une communication détaillée sur les aspects réglementaires vous sera adressée mi-février.



4. DOMAINE ASSURANCE

■ Reporting RAN/ENS applicable au 12/2020

Précisions à venir sur la prise en compte des modifications des catégories ministérielles ; prise en compte de l'épargne retraite (PER) – aide au remplissage des états notamment le FR13.

■ Reporting RAN/ENS applicable à partir de 12/2021 :

- (projet) Prise en compte effective des modifications des catégories ministérielles et de l'épargne retraite (arrêtés et décret CE à paraître)
- (projet) légère modification des états FR14 (états statistiques)

■ Planning taxonomie RAN 1.5 :

☐ **Juin 2021** : Publication de la version « draft ».

☐ **Septembre 2021** : Publication de la version officielle.



4. DOMAINE ASSURANCE

- **Reporting RAN/ENS spécifique aux organismes/groupes sous modèles internes à partir de 12/2021 :**
 - Instruction 2020-I-16
 - État FR29.01 solo et groupe
 - Remises bureautiques au 31/12/2020
 - XBRL à/c 31/12/2021
 - Délais allongés : fin août
- **Autres exigences nationales complémentaires**
 - Toilettage de la liste des rapports narratifs



4. DOMAINE ASSURANCE

- **Reporting ORPS applicable au 12/2020**
 - États statistiques BCE officiellement ajoutés (annuels et trimestriels).
 - Adaptation des précisions évoquées pour le reporting ENS S2.(catégories ministérielles).
- **Reporting ORPS applicable à partir de 12/2021 :**
 - Adaptation des modifications prévues pour les ENS S2.



4. DOMAINE ASSURANCE

■ SFCR – Changements majeurs

- Mise en place du reporting « changements majeurs », mis en évidence par les incidences de la crise « Covid-19 ».
« En cas d'événement majeur affectant significativement la pertinence des informations contenues dans le rapport sur la solvabilité et la situation financière, les entreprises d'assurance et de réassurance publient des informations relatives à la nature et aux effets de cet événement. »
- Reporting réglementaire mais non périodique : intervient au plus tôt, suite à l'incidence de l'évènement.



4 DOMAINE ASSURANCE

Une communication détaillée sur les aspects réglementaires vous sera adressée mi-février.



4. QUESTIONS À POSER À L'ADRESSE E-MAIL

- Merci de bien vouloir adresser vos questions aux boîtes mail génériques :
- Pour le domaine bancaire : sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr
- Pour le domaine assurance : support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr »